



## MISSION FAS'EAU

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'EXPERTS  
CONSULTANTS POUR L'EXECUTION DE PRESTATIONS EN LIEN AVEC LA  
PROMOTION DE L'APPROCHE FONDEE SUR LES DROITS HUMAINS DANS LE  
SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Gestion du Fonds DANIDA d'appui aux OSC et Promotion des droits humains à l'eau et à  
l'assainissement

Septembre 2017



## La mission FAS'EAU

La mission Faseau est une initiative de promotion de l'approche fondée sur les droits humains dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Elle bénéficie du soutien de la coopération danoise au Burkina Faso et d'OXFAM.

L'objectif général de la mission est de « fortifier une société civile représentative défendant les droits humains auprès du Gouvernement» dans le secteur eau et assainissement.

Deux (2) extrants sont attendus :

1<sup>er</sup> Extrant : Le Ministère chargé de l'eau assure le respect et la mise en œuvre du droit à l'eau et à l'assainissement à travers l'intégration des principes de l'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH) dans les processus décisionnels d'investissements, la définition des conditions d'accès aux services d'AEPHA et les processus de consultation et de décision sur la gestion des ressources en eau.

2<sup>ème</sup> Extrant : Les institutions publiques et les organisations de la société civile assurent la protection et la défense du droit humain à l'eau et à l'assainissement à travers l'acquisition des informations et des capacités nécessaires et la mise en œuvre des actions pertinentes de contrôle et d'influence de l'action publique en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et d'Approvisionnement en Eau Potable, d'Hygiène et Assainissement (AEPHA).

Deux axes stratégiques guident la mise en œuvre de la mission :

(i) le développement des capacités du ministère en charge du secteur eau et assainissement à intégrer et opérationnaliser l'Approche Fondée sur les Droits Humains et

(2) l'inclusion et le développement des capacités d'autres institutions publiques (telles que l'Assemblée nationale et d'autres départements ministériels) ainsi que de la société civile et des médias dans le processus de promotion du droit à l'eau et à l'assainissement.

La méthodologie de mise en œuvre repose sur quatre (4) piliers à savoir (i) le renforcement des capacités, (ii) le plaidoyer et l'influence des politiques et des acteurs, (iii) la sensibilisation des communautés et enfin (iv) la gestion des connaissances. La combinaison de ces actions centrales permet d'atteindre les deux (2) extrants de la mission.

La mission est mise en œuvre par un consortium dont IRC est le chef de file. Le consortium est constitué de dix (10) OSC (AFJ/BF, CGEE, CNLB, Eau Vive, LCB, LVIA, MBDHP, Musée de l'Eau, SPONG, WaterAid) et 5 organes de presse (Fasozine, Lefaso.net, Radio Oméga, RTB, Savane FM). Les membres du Consortium disposent d'expertises avérées et complémentaires dans les domaines de la promotion de l'accès à l'eau et à l'assainissement, de la promotion des droits humains et de la promotion de la citoyenneté.

La durée de la mission Faseau est de 42 mois allant du 1<sup>er</sup> Juillet 2017 au 31 décembre 2020.

Pour l'exécution de la mission, IRC souhaite établir une liste restreinte d'experts consultants qui seront sollicités pour des besoins d'appui à l'équipe de coordination. Les experts consultants présélectionnés à l'issue de cette procédure seront consultés au fur et à mesure de la mission en œuvre de la Mission Faseau pour l'exécution des missions spécifiques avec des Termes de référence détaillés.

## Missions générales des experts consultants

Le tableau suivant présente les principales opérations qui nécessiteront l'intervention des experts consultants recherchés.

N°	Mission
1	Etude diagnostic de la prise en compte de l'AFDH dans les plans opérationnels de travail et les outils d'exécution du Ministère de l'eau et de l'Assainissement
2	Conception des modules et plans de formation sur l'AFDH dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
3	Etude de conception des indicateurs pour l'analyse des performances du secteur de l'eau au regard des principes de l'AFDH
4	Etude approfondie des insuffisances et limites des plateformes/cadres de concertation et de décision du secteur eau et assainissement
5	Etude diagnostic de la prise en compte de l'AFDH dans la législation en matière d'eau et d'assainissement au Burkina Faso
6	Etude sur les leviers socioculturels de l'AFDH en matière d'eau et d'assainissement au Burkina Faso
7	Etude diagnostique sur la justiciabilité des violations des droits humains à l'eau et à l'assainissement au Burkina Faso
8	Exécution de modules de formation sur l'AFDH dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
9	Assistance technique au Ministère de l'eau et de l'assainissement pour le monitoring des principes de l'AFDH
10	Assistance technique et formations des organes de presse ou médias pour la promotion de l'information et du débat public sur le droit à l'eau et à l'assainissement et l'application de l'AFDH
11	Assistance technique et formation des OSC pour les actions de défense et protection des droits humains à l'eau et à l'assainissement
12	Assistance technique et formations des acteurs et structures parlementaires pour la législation et le contrôle de l'action gouvernementale en matière de promotion, de protection et de défense des droits humains à l'eau et à l'assainissement
13	Assistance technique et formations des acteurs et structures du ministère en charge des droits humains pour la promotion, de protection et de défense des droits humains à l'eau et à l'assainissement

## Critères d'éligibilité

Le présent avis de manifestation d'intérêt est ouvert à tout expert, tous statuts confondus (freelance, employé d'une organisation, institution ou entreprise autorisé à exécuter des missions d'expertise à titre personnel ou au nom de son employeur, etc.) remplissant les conditions minimales suivantes :

- Formation universitaire de niveau Bac + 4 au moins dans les disciplines pertinentes pour les missions identifiées : sciences juridiques, sciences sociales, sciences politiques, développement social et économique, ingénierie de l'eau et toutes disciplines connexes.
- Expérience professionnelle générale d'au moins 10 ans dans l'exécution de plusieurs missions similaires à celles identifiées.
- Avoir conduit avec succès au cours des trois dernières années au Burkina ou dans la sous-région ouest africaine au moins une mission équivalente à celle objet de la candidature.
- Expériences/intérêt sur les questions d'approches basées sur les droits

- Avoir une excellente aptitude d'expression écrite et orale en français. La maîtrise de l'anglais est un atout.

## Critères d'évaluation des candidatures

N°	Critère	Nombre maximum de points	Déclinaison
1	Niveau de formation dans une discipline pertinente	3 points	< bac +4 ou discipline non pertinente = 0 point Master ou DEA = 2 points Doctorat = 3 points
2	Ancienneté de l'expertise	5 points	< 10 ans = 0 points 10 à 15 ans = 4 points Plus de 15 ans = 5 points
3	Pertinence de l'expertise	8 points	Pas de mission similaire = 0 point Une mission similaire = 3 points Deux à cinq missions similaires = 4 points Cinq à dix missions similaires = 6 points Plus de dix missions similaires = 8 points
4	Connaissance du Burkina	2 points	< 2 missions similaires au Burkina = 0 point Deux à cinq missions similaires au Burkina = 1 point Plus de cinq missions similaires au Burkina = 2 points
5	Capacités linguistiques	2 points	Non maîtrise du français = 0 point Maîtrise du français = 1 point Maîtrise de l'anglais = 2 points
Total		20 points	<b>Seuls les candidats ayant réuni une note totale minimale de 15 points seront retenus.</b>

## Candidatures

Prière envoyer uniquement de votre **CV établi uniquement selon le modèle autorisé (à télécharger ici)** par courriel à l'adresse suivante : [burkina@ircwash.org](mailto:burkina@ircwash.org) au plus tard le 6 octobre 2017 à 17h (heure de Ouagadougou). Le courriel de candidature doit porter en objet la mention « Candidature de consultant pour la mission Faseau ».

Prière noter que les candidats devront soumettre une candidature par mission avec le CV élaboré pour justifier la candidature spécifique pour cette mission. Ainsi, les candidats sont autorisés à postuler pour plusieurs missions.

Seules les candidatures sélectionnées seront contactées à l'issue de la procédure de sélection.

La liste des experts consultants retenus sera diffusée sur le site web [www.ircwash.org](http://www.ircwash.org) et dans les locaux d'IRC Burkina au plus tard le 16 octobre 2017.